



Note à l'attention de Monsieur Charvet
Pour une pédagogie de l'information
dans la pédagogie de l'orientation

L'analyse que vous faites de l'information actuelle correspond bien à un énoncé politique, c'est-à-dire à un objet singulier et défini : « égalité d'accès à l'information... production de l'information... diffusion de l'information... traiter l'information... appropriation de l'information... actions d'information... outils d'information... offre d'information » dont on peut contrôler l'**état**.

L'information n'apparaît comme **action** que deux fois, et dans les deux sens possibles, passif et actif : « **informer** les élèves » (page 37) ; « les élèves viennent **s'informer** » (page 70)

Une récente étude du CEREQ (BREF n° 378, juin 2019) porte sur l'information et la formation des salariés :

« Trois canaux d'information des salariés sont ici distingués : un canal « vertical » lorsque les salariés sont informés par leur hiérarchie (46 % des situations), un responsable de la formation ou des ressources humaines (20 %) ; un canal « horizontal » lorsque l'information est donnée par les collègues de travail (6 %) ou des représentants du personnel (4 %) ; et un canal « autonome » lorsque le salarié s'informe seul (**10 %**). »

« Mais selon le mode de diffusion, l'information touche des catégories de salariés différentes, et n'a pas les mêmes conséquences sur leur accès effectif à la formation. »

Pour ce qui est des élèves, le parallèle est aisé : l'institution fournit des informations descendantes ; les élèves s'échangent des informations (et s'influencent) via les réseaux sociaux ; des actions leurs sont proposées pour leur apprendre à s'informer. Car **s'informer n'est pas une compétence innée**.

Et contrairement au site unique fantasmé par la Loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie, **l'information est plurielle** ; et chaque information représente l'avis de celui qui la donne. (*voir plus bas*)

En lien avec les disciplines d'enseignement, l'information sur l'orientation peut ainsi concourir au développement de l'**esprit critique**.

Mais quelle que soit « l'organisation de l'information », ancienne ou future, une même action peut avoir des effets différents selon l'esprit dans lequel elle est conduite.

Aussi le développement de la pédagogie de l'information que vous préconisez ne pourra porter tel ou tel fruit que si l'État affirme clairement les effets sociaux escomptés par la refondation de l'orientation : l'orientation (entendez l'école) est-elle au service de l'économie libérale – de l'adéquationnisme redouté par un syndicat – ou au service de l'**émancipation du citoyen** ? (cf notre note sur les propositions 23 et 24 à propos du rôle des équipes éducatives)

Le bon sens

Sur les quelques 850 branches professionnelles, une douzaine dispose de moyens de communication puissants. À la parution des textes sur le module de découverte professionnelle en juillet 2004, certaines ont mis dès la rentrée à la disposition des enseignants des supports pédagogiques et des documents téléchargeables ; plusieurs fédérations ont même présenté en ligne à l'attention des élèves des pseudo-questionnaires d'intérêt dont les résultats correspondaient à des vocations pour les métiers correspondants à leur activité !

L'ANDCIO propose de relever un défi, celui d'apprendre à identifier et à **remonter** aux sources et aux détenteurs d'information en affectant, pour concourir à cette tâche, dans chaque CIO ou groupe de CIO un « ingénieur pour l'école » chargé de la liaison avec le monde économique.

Car la vie économique et professionnelle est dynamique : une information actuelle représente pour les élèves le passé du métier tel que eux l'exerceront. Mais c'est à l'école d'aujourd'hui de faire en sorte que plus de 10 % des salariés de demain sachent s'informer en autonomie.